

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 19 février 1864](#)

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 19 février 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[19 février 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

RésuméRelatif aux gravures réalisées par Furcy et que Jean-Baptiste André Godin juge de mauvaise qualité. Il demande à Cantagrel de bien vouloir les lui rendre ainsi que de lui donner les photographies qu'il a emportées de Guise pour que Furcy puisse réaliser un meilleur travail.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Estampe](#), [Photographie](#)

Personnes citées[Furcy, C. H. \[monsieur\]](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)

Collation1 p. (94r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et
métiers, Paris
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Lyon le 19 février 1864

à Monsieur Cartagés

en priant de la meurtre saventien
des gratures que Thurey m'envoie p
me puis faire mieux mon cher et m
que de deux engagem a les lui remettre
vous même. j'envoie les photographies
que vous avez emportées de Lyon et
comparerez est toujours le malheur que
j'ai éprouvé auprès des dessinateurs lorsque
de leur côté de corriger les défauts de
dessin que leur bon sur trait
ne s'est plus rien

Dans la gravure de la nouvelle épreuve
de feu les lignes sont confondues rien
de détail a été vraiment pas
à faire imprimer. il eût mieux valu
peut-être par des cas contraires est pourquoi
je fais ressortir en blanc sur les
photographies les lignes et les saillies
au regard d'acier mais certainement je
préférerais cela aux gravures en creux que
je vous envoie pour aller lui faire
vos observations

Reste bien d'avis

Godin